

Amundi élargit son offre d'épargne salariale avec le lancement de BFT France Futur ESR

Amundi, n°1 en France de l'épargne salariale et retraite avec 54,2 milliards d'euros d'encours gérés¹ et 43% de part de marché¹, met à disposition des entreprises et de leurs salariés une nouvelle solution d'épargne : BFT France Futur ESR, un FCPE² dédié aux actions d'entreprises françaises avec une forte implantation régionale. Inscrit pleinement dans l'esprit du projet de la Loi PACTE (plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises), BFT France Futur ESR permet aux épargnants salariés de financer les sociétés présentes sur le territoire et ainsi de favoriser l'économie, l'emploi et la croissance en France au travers de leur plan d'épargne entreprise (PEE) et de leur dispositif d'épargne retraite (PERCO).

Nourricier de BFT France Futur (637 millions³ d'euros d'encours sous gestion), ce fonds bénéficie de l'expertise de BFT Investment Managers, filiale d'Amundi. Il repose sur une politique d'investissement qui s'articule autour de 4 axes structurants :

- **Investir sur les valeurs françaises qui constituent le tissu économique national.** Les sociétés dans lesquelles BFT France futur investit sont implantées sur l'ensemble du territoire. A travers ses investissements, le fonds constitue un véritable instrument de financement de leur croissance.
- **Choisir une approche « multi-capitalisation »** qui permet aux épargnants de tirer le meilleur parti de l'ensemble des opportunités du marché des actions françaises. Grâce à la complémentarité des petites, moyennes et larges capitalisations, BFT France Futur ESR bénéficie d'un univers d'investissement attractif, ces différents segments de capitalisation ayant des comportements boursiers complémentaires. Les entreprises de petite capitalisation⁴ (33% du portefeuille⁵) disposent d'un fort potentiel de croissance sur des métiers de niche, et celles de moyenne capitalisation (51% du portefeuille⁵) ont souvent déjà acquis une place de leader sur leur marché et cherchent à développer leur expertise à l'international ou sur des marchés connexes. Quant aux grandes capitalisations (16% du portefeuille⁵), elles évoluent sur des activités matures et bénéficient de fortes barrières à l'entrée.
- **Accorder une importance particulière à l'analyse de la valorisation boursière des entreprises.** L'équipe de gestion identifie les entreprises dont la qualité des fondamentaux n'est pas pleinement reflétée par le marché et qui présentent ainsi une décote jugée attractive au regard de leurs perspectives.
- **Développer une démarche de dialogue avec les entreprises** afin d'évaluer progressivement leur impact sur l'emploi et les investissements qu'ils réalisent en France et notamment en région.

Adoptant une gestion de convictions, BFT France Futur est géré par une équipe expérimentée dédiée de 3 personnes, dirigée par Fabrice Masson, directeur de la gestion actions chez BFT IM : « *L'univers attractif et diversifié du marché hexagonal, qui compte plus de 300 entreprises cotées présentes sur l'ensemble des secteurs d'activité, est un atout essentiel pour nos choix d'investissement. Nous sélectionnons des entreprises françaises à fort potentiel* ».

Xavier Collot, Directeur Epargne Salariale et Retraite d'Amundi souligne que : « *BFT France Futur ESR est également disponible dans Fast'Amundi, la nouvelle offre digitale en épargne salariale réservée aux TPE/PME qui met à disposition des salariés une sélection de fonds adaptée à tous les besoins et les profils d'épargnants* ».

¹ Source AFG, données au 31/12/2018

² FCPE = Fonds Commun de Placement d'Entreprise

³ Encours au 28 février 2019

⁴ Petites capitalisations : entreprises au capital inférieur à 2 milliards € - Grandes capitalisations : entreprises au capital supérieur à 10 milliards €

⁵ Répartition du portefeuille BFT France Futur au 28 février 2019

Principales caractéristiques du FCPE

Code AMF	Part F - 990000121519
Classification AMF	Actions Françaises
Indicateur de référence	CAC Mid&Small
Forme juridique	FCPE – Fonds d'Épargne Salariale soumis au droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Durée de placement recommandée	5 ans
Univers d'investissement	France
Périodicité de la Valeur Liquidative	Quodidienne
Affectation des résultats	Capitalisation
Frais de gestion directs max.	0,10% à charge du fonds
Frais de gestion indirects max.	1%
Frais courants estimés au lancement du fonds	1,44%
Com. de souscription directe max.	2%



Indicateur de risque (SRRI)*



A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible
A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

*Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le SRRI n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps. Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

A propos d'Amundi Epargne Salariale et Retraite (Amundi ESR)

Avec 54,2 milliards d'euros d'actifs gérés¹, près de 110 000 entreprises clientes¹ et 3,8 millions de salariés porteurs¹, Amundi occupe la première place en Epargne salariale en France et se positionne en leader sur l'actionariat salarié et sur le PERCO.

Amundi s'engage à accompagner ses clients entreprises et leurs salariés dans la durée en leur offrant une qualité de service à la mesure de leurs attentes :

- pour les Fonds Communs de Placement d'Entreprise (FCPE), la qualité, exprimée au travers de la performance et de la transparence, est assurée par une équipe de gérants dédiés qui maîtrisent les spécificités de l'épargne salariale et retraite et exploitent l'ensemble des expertises de gestion d'Amundi.

- pour nos clients, nos équipes ont à cœur d'assurer une relation privilégiant proximité et accompagnement personnalisé.

- en matière d'investissement responsable, Amundi est un précurseur, comme en témoigne le développement de la gamme AMUNDI LABEL, labellisée par le CIES (Comité Intersyndical de l'Epargne Salariale) depuis 2002.

1. Chiffres Amundi Données au 31 décembre 2018 (Déclaration AFG)

A propos d'Amundi

Amundi est le premier asset manager européen en termes d'actifs sous gestion, et se classe dans le top 10 mondial¹. Le Groupe gère 1 425 milliards² d'euros et compte six plateformes de gestion principales³. Amundi offre à ses clients d'Europe, d'Asie-Pacifique, du Moyen-Orient et des Amériques une large gamme d'expertises et de solutions d'investissement en gestion active, passive et en actifs réels et alternatifs. Les clients d'Amundi ont également accès à une offre complète d'outils et de services. Ayant son siège social à Paris, Amundi est cotée en Bourse depuis novembre 2015.

Grâce à ses capacités de recherche uniques et au talent de près de 4 500 collaborateurs et experts des marchés, basés dans 37 pays, Amundi fournit aux particuliers, aux clientèles institutionnelles et corporate des solutions d'épargne et d'investissement innovantes pour répondre à leurs besoins, objectifs de rendement et profils de risque spécifiques.

¹ Source : IPE « Top 400 asset managers » publié en juin 2018 sur la base des encours sous gestion à décembre 2017.

² Données Amundi au 31/12/2018

³ Plateformes de gestion : Boston, Dublin, Londres, Milan, Paris et Tokyo

Amundi. La confiance, ça se mérite.

Rendez-vous sur www.amundi.com pour plus d'informations ou pour trouver l'équipe Amundi proche de vous.

Suivez-nous sur



Contact presse:

Amundi

Alexandre Barat

Tel : 01 76 32 43 25

Alexandre.barat@amundi.com

Document destiné exclusivement aux journalistes et professionnels de la presse et des médias. Les informations sont fournies dans le seul but de leur permettre d'avoir une vue d'ensemble des Fonds et ce, quel que soit l'usage qu'ils en font, qui relève exclusivement de leur indépendance éditoriale, pour lequel Amundi décline toute responsabilité.

Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des Etats Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que cette expression est définie par la « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933. La définition de « US Person » vous est fournie dans les mentions légales du site www.amundi.fr et dans le Prospectus des Fonds décrits dans ce document.

Information promotionnelle et non contractuelle ne constituant ni un conseil en investissement, ni une recommandation d'investissement, ni une sollicitation d'achat ou de vente d'instruments financiers.

Avant toute souscription, l'investisseur potentiel devra consulter la documentation réglementaire du Fonds agréé par l'AMF, dont le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (« DICI ») en vigueur, disponible sur le site www.amundi-ee.com ou sur simple demande au siège social d'Amundi.

L'investisseur est soumis à un risque de perte en capital (voir le détail des Risques dans le DICI et le Prospectus). Il appartient à l'investisseur de s'assurer de la compatibilité de cet investissement avec les lois de la juridiction dont il relève et de vérifier si ce dernier est adapté à ses objectifs d'investissement et sa situation patrimoniale (y compris fiscale).

Informations réputées exactes au 28/03/2019.

Edité par Amundi - Société par Actions Simplifiée au capital de 1 086 262 605 euros – Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 04000036 - Siège social : 90 boulevard Pasteur – 75015 Paris – France – 437 574 452 RCS Paris